

Les subsides

M. Tobin: Monsieur le Président, sans commenter la pertinence de ce que vient de dire le député, je constate que cela tout à fait l'air de vouloir dire que deux torts valent un droit.

M. Andre: Vous reconnaissez votre tort.

M. Tobin: Non, non.

Des voix: Bravo!

M. Tobin: Écoutez bien.

M. Darling: Vous reconnaissez votre tort.

M. Deans: Il avait tort et vous aussi.

M. Tobin: Sans commenter la pertinence des commentaires du député, je les interprète comme la défense de quelqu'un qui essaie de nous dire: «Fichez-nous la paix; puisque nous pensons que cela s'est déjà fait dans le passé, il n'y a pas de raison que nous ne le fassions pas». Le leader du gouvernement à la Chambre, cet important délégué, cet important porte-parole, ne nous a pas expliqué pourquoi il n'y a pas eu méfait.

M. Andre: Il n'y a pas eu de méfait.

M. Tobin: Il prend la parole en fait pour se livrer à une attaque sordide. Le *Globe and Mail* du 24 mai 1983 relate cette conversation avec le premier ministre:

«M. Mulroney, vous allez être premier ministre», et M. Mulroney de répartir: «Vous allez être sénateur. Mais cela se fera en toute équité. Il y aura aussi des emplois pour les libéraux, les néo-démocrates—le jour où j'aurai 15 ans d'ancienneté comme premier ministre et où je ne pourrais plus trouver un seul conservateur vivant dans tout le pays.»

Le leader du gouvernement à la Chambre, qui s'indignait il y a un instant, sourit maintenant de toutes ses dents. Domage que les caméras ne puissent le voir!

M. Hnatyshyn: Vous êtes un farceur.

M. Tobin: Il sait que le gouvernement a fait 1200 nominations politiques et non pas 500. Il sait que ce ne sont pas toutes les nominations politiques qui se font par décret du conseil. Il le sait. Il ne trompe personne. Je l'invite maintenant à répondre à une question. Je n'invoquerai plus jamais le sujet ensuite, quelle que soit sa réponse, mais je lui demande de répondre par oui ou par non. Est-ce qu'il pense qu'il est convenable que le beau-frère d'un ministre se voie accorder un contrat sans appel d'offres par les services de ce ministre? Est-ce convenable, oui ou non?

Le président suppléant (M. Charest): Le leader adjoint du gouvernement.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, l'ennui, c'est que la question est mal posée.

M. Tobin: Oui ou non?

M. Hnatyshyn: Les allégations au sujet de ce contrat sont tout à fait erronées.

M. Tobin: Oui ou non?

M. Hnatyshyn: Elles sont erronées parce qu'il ne l'a pas obtenu des services du ministre. C'est venu du ministère des Approvisionnements et Services.

M. Tobin: Oui ou non?

M. Hnatyshyn: Comment puis-je répondre par oui ou par non à une question qui est mal posée? Je dis, comme mes collègues, qu'aucune directive n'a été violée. Le ministre des Finances (M. Wilson) est un homme correct et honorable. Le Nouveau parti démocratique et le parti libéral auront beau chercher à le noircir, cela ne nous fera pas bouger d'un iota dans notre détermination à faire ce qu'il faut pour les Canadiens.

Je réponds au député qu'il se discrédite. C'est sa crédibilité à lui qu'il remet en question en remuant ainsi la boue, en s'en prenant à un citoyen canadien correct et éminent.

M. Tobin: Monsieur le Président, pour faire une mise au point—je ne sais pas si la caméra peut voir—ce document s'intitule *The Black Paper on Tory Patronage*. Établi par le député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria), il présente la liste de bien plus de 500 nominations politiques faites par les conservateurs. Le député de Glengarry-Prescott-Russell s'est supérieurement débrouillé pour suivre les manigances de ces gens-là. Je me ferai un plaisir d'en donner un exemplaire en son nom à chacun des députés qui en fera la demande. Pour le cas et où ils ne le sauraient pas, ils peuvent s'enorgueillir d'en avoir fait beaucoup plus de 500, parce qu'il y en a environ 1200 dans le document établi de façon si magistrale par le député.

M. Johnson: Monsieur le Président, j'aimerais demander au député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin) s'il est d'avis que tout député qui fait une déclaration au cours d'un débat ou qui répond à des questions doit dire la vérité.

M. Tobin: Oui, monsieur le Président, je pense que chacun d'entre nous doit s'efforcer de dire la vérité à la Chambre chaque fois qu'il le peut, et dans toute la mesure de son information.

Le président suppléant (M. Charest): Reprise du débat.

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, de retour à la Chambre cet après-midi pour participer au débat sur la question de savoir s'il est acceptable que le gouvernement du Canada adjuge un contrat au beau-frère du ministre des Finances (M. Wilson) sans prendre la peine de publier un appel d'offres, j'ai été surpris d'entendre le leader du gouvernement à la Chambre déclarer que les Canadiens ne se souciaient guère de cette question. Je doute fort qu'il ait raison. Je sais pertinemment que mes commettants, à l'instar vraisemblablement de ceux des autres députés, suivent nos délibérations et s'intéressent à toutes les questions dont nous sommes saisis. Nos délibérations, c'est un fait, laissent parfois à désirer, mais les Canadiens s'intéressent quand même aux questions dont nous discutons.